dialogue

bulletin d'information municipal

Quand le village se penche sur son passé...

Article page 4

MONTANS 37

Depuis 2021, vous pouvez adresser vos demandes d'accompagnement pour la rénovation énergétique au Guichet Unique dans le cadre de Tarn Rénov'Occitanie, le service public de la Région, décliné sur le Département. Vous y trouverez tous les éléments pour faire de votre projet de travaux une réussite :

- diagnostic de votre logement,
- accompagnement aux demandes de financement,
- ou encore assistance au suivi des travaux.

Le lieu d'accueil du Guichet Unique a été inauguré le 11 mai dernier par le Département du Tarn. Aujourd'hui : un seul contact !

Accueil du public au 97 boulevard Soult à Albi

Site Internet : renovoccitanie.tarn.fr
renovoccitanie@tarn.fr - 0805 288 392

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet reste actrice dynamique du projet, grâce aux aides complémentaires qu'elle propose, à hauteur de 1000€ à 3000€ sous conditions de revenus.

Le mot du Maire

L'année 2021 aurait dû s'achever sur une note positive, après quelques mois de répit du virus et une vie plus normale, mais nous voyons des indicateurs revenir progressivement au rouge, cette reprise de la pandémie nous interroge. Les centres de vaccination ont permis tout-de-même d'atteindre des taux de vaccination plus élevés dans toutes les tranches d'âges mais le respect des gestes barrières de chacun va sans doute être décisif dans l'évolution de cette nouvelle situation.

Cependant, l'activité dans notre école Amandus se passe bien. Je tiens à remercier les enseignants pour leur implication lors de la cérémonie de commémoration du 11 Novembre, ce qui a permis à de nombreux enfants d'être présents afin d'honorer nos soldats morts pour la France.

Je tiens à féliciter le nouveau Conseil Municipal Jeunes qui, j'en suis sûr, amènera beaucoup d'idées avec un œil neuf qui permettront de concrétiser de nouveaux projets.

Nous avons, autour de l'école, une équipe APE (Association des Parents d'Elèves), très dynamique, qui apporte un gros soutien financier permettant de renforcer les multiples activités scolaires et périscolaires. Un grand merci au président et toute son équipe.

Le Conseil Municipal s'emploie toujours avec motivation à mener les missions déterminées en début de mandat : la voirie, la sécurité, l'aménagement des espaces publics, l'entretien des bâtiments, la mise aux normes et l'aide aux personnes en difficulté. Nous sommes toujours à l'écoute de tous les Montanais afin de répondre à vos interrogations et à améliorer le bien-être dans notre commune.

Ces derniers mois voient un développement urbain important avec la réalisation de deux lotissements proches du village, aussi, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous ces habitants en espérant qu'ils trouveront le bien-vivre et le bonheur à Montans.

Concernant le projet de la fibre, porté par le Conseil Départemental et SFR, les travaux sont en cours mais le calendrier aura un peu de retard, c'est un gros chantier qui nous amènera à tous et dans tous les secteurs de la commune un énorme service avec un très bon débit. Soyons patients, c'est pour bientôt.

En cette période de pré-campagne présidentielle qui a débuté, la parole est donnée à des personnes publiques qui occupent l'espace médiatique en répandant des thèses dangereuses vouées davantage à diviser qu'à unir, souvent par des discours fallacieux et populistes qui activent les peurs bien plus que les réflexions. Attention à ne pas mettre à mal le fondement même de la République. Restons fidèles à nos valeurs, défendons nos institutions et préservons la paix en combattant les nombreuses violences et incivilités. C'est pour cela que notre démocratie a besoin, plus que jamais, que nous allions tous nous exprimer en votant les 10 et 24 avril 2022.

Ces derniers temps, nous avons eu de nombreux décès, aussi je renouvelle mes sincères condoléances aux familles endeuillées. Beaucoup de ces personnes avaient œuvré pour les activités de la commune, je souhaite ainsi leur rendre hommage.

Nous allons attendre des jours meilleurs pour se retrouver en toute sérénité, nous préférons jouer la prudence dans l'intérêt de tous en reportant encore une fois la cérémonie des vœux.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en espérant se retrouver très vite.

Gilles Crouzet

Fouilles archéologiques

Quand les archéologues rouvrent le grand livre des archives du sous-sol de Montans

À côté des traditionnels rendez-vous qui ponctuent la fin d'année, l'activité du musée a été fortement marquée par l'actualité du terrain. Dès le début du mois de septembre, une opération d'archéologie préventive, menée par l'organisme Evéha, a en effet ouvert une large fenêtre sur l'histoire de notre village. Réalisée dans le cadre du projet d'extension du Centre de Conservation et d'Etude porté par l'Agglomération Gaillac-Graulhet, cette fouille avait pour objectif de préserver les vestiges contenus dans cette zone d'environ 500 m² située à l'entrée du village.

Car, si le village de Montans passe de nos jours pour une paisible bourgade, son sous-sol, fouillé depuis plus de 250 ans, raconte une toute autre histoire ! Établi sur un promontoire dominant le Tarn, le village connaît dès l'époque gauloise une forte activité artisanale et commerciale de par son implantation stratégique où convergeaient une grande partie des importations et des exportations du territoire qui transitaient par voie fluviale. Ce destin déjà florissant, va être totalement bouleversé à l'époque romaine. Au tout début de notre ère et ce durant plus de 200 ans, le site de Montans va ainsi devenir l'un des plus importants centres de production céramique de tout l'Empire Romain.

Or, pour étudier cette histoire fascinante, point de texte. Seuls les artefacts laissés dans le sol par les anciens occupants des lieux témoignent de ce passé. Toute nouvelle fouille à Montans vient ainsi ouvrir de nouvelles fenêtres temporelles vieilles de près de 3000 ans ; un véritable petit événement donc et une occasion précieuse de pouvoir renseigner un peu plus les très nombreuses zones d'ombre qui perdurent dans la connaissance des origines de notre territoire.

Strates après strates, cet automne, les archéologues ont ainsi peu à peu remonté le temps. Débutants par la mise au jour d'une partie du cimetière médiéval, ils ont ensuite exploré tour à tour les niveaux romains caractérisés par la présence d'un petit bâtiment dont la fonction pourra

être définie après étude associée à une zone de production céramique, pour ensuite atteindre les niveaux du second puis du premier Âge du fer. Les vestiges découverts sont particulièrement riches en informations sur les premiers habitants de Montans. L'opération se terminera par la fouille d'un puits romain. Outre la technicité de ce type d'exploration, l'équipe tentera de procéder à des prélèvements organiques que cet environnement humide est susceptible d'avoir conservé.

L'ensemble des données collectées sur le terrain, place ensuite à l'étude en laboratoire. L'analyse des sépultures médiévales permettra notamment de pouvoir dater ces dernières et de proposer une photographie assez nette de la population montanaise à cette période (pathologies éventuelles, détermination des sexes, âge au décès...). Une attention toute particulière sera portée à la période antique ainsi qu'à celle de l'Âge du Fer puisque c'est à cet emplacement précis, à l'entrée du village, que la période gauloise a fixé les premières traces d'occupation pérennes du site et écrit les premières pages de la grande histoire de Montans.

Tout au long de l'année 2022, la programmation du musée vous proposera plusieurs rendez-vous afin de vous tenir au courant de l'évolution de l'étude et de ses conclusions !

Autour du chantier :

- de 1 200 personnes accueillies lors de visites de chantiers organisées par l'Archéosite dont près de 700 scolaires parmi lesquels tous les élèves de l'école du village.
- 510 m² : c'est l'emprise totale de la fouille
- 56 sépultures mises au jour
- Près de 3000 ans d'histoire qui reposent sous nos pieds

Musée de France

Renseignements: 05 63 57 59 16 ou **archeosite@ted.fr.** Toute l'actualité est à retrouver sur archeosite.ted.fr et sur la page **www.facebook.comArcheosite.Montans**

Bientôt, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à Montans

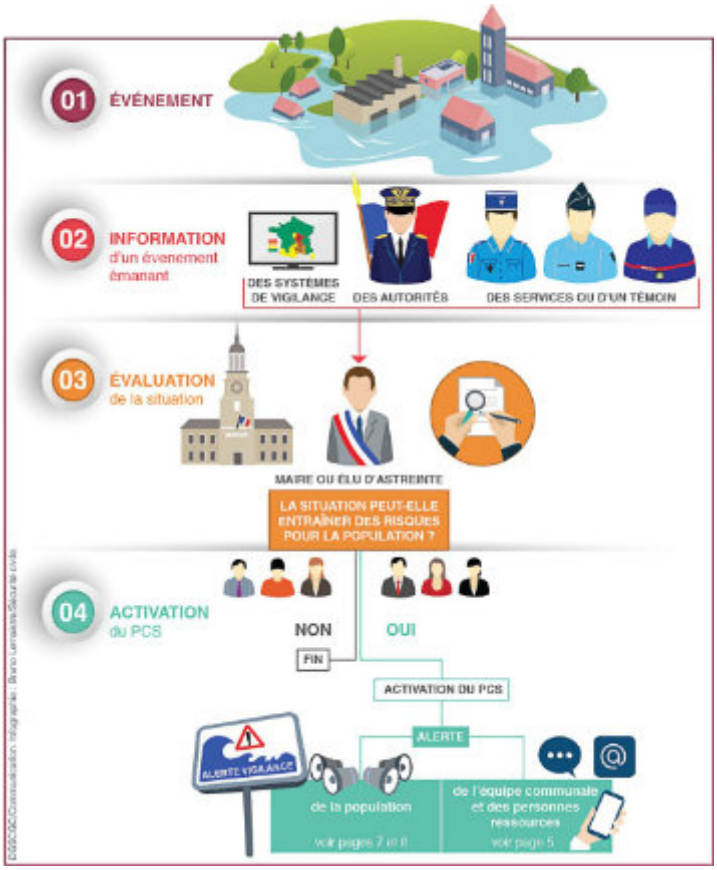

Notre commune est exposée à de nombreux risques tels que l'effondrement des berges du Tarn, l'inondation, les mouvements de terrain (retrait-gonflement des argiles), la rupture du barrage de Rivières, le transport des matières dangereuses et les tempêtes.
Exposant notre vulnérabilité aux risques, le Dossier Départemental des Risques Majeurs et le Dossier Communal Synthétique, élaborés par l'Etat, en ont fait le recensement.
Nous avons déjà réalisé, sous la responsabilité du maire, un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) en juin 2021. C'est un outil de base de l'information préventive qui vise à renseigner tout citoyen sur les risques majeurs – naturels ou du fait de l'homme -auxquels sa commune est exposée et sur les mesures de prévention mises en place. Il est consultable en mairie et bientôt, sur le site internet communal (www.montans.fr).

Comme vous le savez, nous sommes dotés de trois Plans de Prévention des Risques (PPR) : Effondrement des berges, inondation et retrait-gonflement des argiles.
Or, le Code de la Sécurité Intérieure impose à toute commune dotée d'un PPR, d'élaborer un autre document chargé de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Celui-ci définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune. Il doit permettre une réaction rapide et une gestion efficace de la crise par la commune.
Le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 en précise le contenu et détermine les modalités de son élaboration.
La commission communale émanant du Conseil Municipal est en train d'y travailler et devrait très prochainement le présenter pour validation aux services préfectoraux. Dès son approbation par le Conseil Municipal, ce document sera lui aussi consultable à la mairie et mis sur le site internet communal.
Dans le même ordre d'idées, sachez que le PPR Effondrement des berges, en cours de révision sous la responsabilité de l'Etat, en est bientôt au stade de l'enquête publique et que nous pouvons tous prendre connaissance de ce document afin de donner nos avis et doléances avant son approbation.

Gaillac-Graulhet agglomération vous informe

A compter du 1er janvier 2022, le jour de collecte des emballages recyclables (bac jaune) change : **la collecte se fera le jeudi semaine paire** (au lieu du mercredi).

La collecte des déchets résiduels (bac vert) reste inchangé : le lundi.

Entrée de Montans dans le réseau IRVE

(Infrastructure de Recharge pour Voitures Electriques)

La commune de Montans va profiter du Programme France Relance de l'année 2020 afin de promouvoir une autre forme de mobilité avec l'installation d'une borne (2 places) de rechargement pour les voitures électriques.
Dans les mois qui viennent, deux nouvelles places de stationnement spécifiques vont être créées aux abords de la place de la Bouygue pour l'emplacement de cette borne.
Ces emplacements seront géolocalisés et répertoriés sur tous les sites et applications spécialisés.
Cette installation permettra aux Montanais de recharger leur véhicule électrique au besoin et sera un argument supplémentaire à nos visiteurs pour prévoir un arrêt dans notre commune.
Un concessionnaire fournira l'accès à ces bornes, avec la possibilité d'abonnement et tarifs avantageux (pour les abonnés).

SDET SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU TARN → territoire d'énergie TARN

L'aménagement du parc Rossignol

Lors de notre dernier bulletin d'information municipal (numéro 36), nous évoquions le projet d'aménagement du parc Rossignol. Aujourd'hui, nous pouvons nous projeter de façon plus concrète sur ce chantier important pour les Montanais.
Le soutien financier de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'Agglomération Gaillac-Graulhet et du Leader Europe (en cours d'instruction) constitue une avancée importante dans l'élaboration de ce projet.
La publication et l'appel d'offres ont été effectués le 26 novembre 2021 pour un retour le 20 décembre. Début janvier, la commission étudiera et retiendra les entreprises. Comme pour tous les travaux concernant le village, le dossier a été transmis aux services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le printemps 2022 devrait voir le début des travaux dans le parc et son parvis.

Vous trouverez en photo le plan de masse d'aménagement qui vous donnera un aperçu de votre futur Parc.

Top départ pour le projet de rénovation de l'église du village

Les années passent et la dernière rénovation intérieure remonte à plus de trente ans. La commune a également rénové la charpente et, par le biais du PACT du Tarn - Soliha, a réhabilité le presbytère en deux logements sociaux.
Pour les Montanais de la paroisse ou d'autres venant à des offices, le sentiment étant de dire que l'intérieur de l'église serait à « retoiletter ».
Pour ce faire, une association de sauvegarde a été créée (déjà évoquée dans un précédent bulletin). Les objectifs étant de prendre un architecte pour dresser un état des lieux, lister les travaux à réaliser et avoir une esquisse du projet sous forme de document graphique. L'étude est en cours. A l'issue de cette étape, l'association pourra intégrer des adhésions, solliciter des aides éventuelles et, en fonction du budget, débuter les travaux.
2022 verra cette première étape qui nécessitera une information générale aux Montanais ainsi qu'un appel aux mécènes pour aider à la réalisation de ces objectifs.

Contacts :
- Guillaume ALBY : 06 17 89 75 16
- Christian MARRE : 06 16 73 41 27
- Jean-Marie BEZIOS : 06 89 99 23 53

Un mur qui a bien besoin d'une restauration.

La rentrée 2021 à l'école Amandus

Avec un total de 141 élèves, l'école Amandus compte cette année encore 6 classes réparties de la maternelle au CM2. Toutes les classes sont à double niveau avec des moyennes de 22 élèves sauf les maternelles qui comptent chacune 26 élèves. Rappelons que la présence de nos deux ATSEM au sein des classes maternelle est une aide pédagogique importante et nous déplorons pour les enfants et les enseignants que leur remplacement en cas d'absence ne soit plus systématique.
Comme tous les 2 ans au mois d'octobre les classes de CM1 et CM2 sont parties en voyage scolaire, accompagnées de leurs enseignants Mme Nespoulous et Mr Cardon. Cette année l'objectif était de découvrir le milieu marin à Meschers dans les Charente Maritimes.
Mais d'autres projets ont vu le jour ou sont à venir : le cross de l'école, le défi math, Ecole et cinéma, le conseil municipal jeune, le permis internet, un projet musical autour du jazz avec la participation d'un intervenant, la course d'orientation, le rallye maths, un concert au Capitole, la reprise de la randonnée pour les maternelles...
L'école c'est aussi le temps périscolaire et Morgane Rosa de Melo, directrice de l'ALAE prend en charge avec son équipe les enfants à partir de 7h30 du matin, pendant la pause méridienne et à partir de 15h30 jusqu'à 18h30. Là encore les enfants peuvent s'investir dans des projets artistiques (La grande lessive), éco citoyen (le gaspillage à la cantine), sportif (tournoi inter-groupe sport olympique et paralympique).

Voter pour les 8 projets de votre choix

Le Conseil départemental finance à travers un budget participatif doté d'un million d'euros des projets proposés et choisis par les Tarnais. Les projets doivent entrer dans les champs d'action du Département du Tarn, avoir une portée collective et concerner des dépenses d'investissements.

Les projets devaient être déposés avant le 15 novembre 2021. Jusqu'au 31 décembre, les services du Département analyseront la recevabilité de chaque projet.

Qui peut voter et comment ?

Pendant 3 mois, du **10 janvier** au **6 mars** minuit,
tous les Tarnais à partir de **16 ans**, sans condition de nationalité...
pourra voter pour ses **8 projets préférés**,
sur le site du Budget Participatif Tarnais : **budgetparticipatif.tarn.fr**
et dans les **urnes** déployées en mairie,
dans les sièges des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
et au Conseil départemental du Tarn (siège et antenne)
ou tout autre lieu définit par le Conseil départemental.

Abattage de platanes sur la RD14

La commune a été contrainte de faire abattre 3 platanes sur la RD14 dans le secteur de Puech du Taur. Cette mesure radicale a été nécessaire car un platane était infecté par le chancre coloré qui sévit dans les régions du sud de la France depuis la seconde guerre mondiale.

Le chancre coloré est une maladie vasculaire incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement. Le champignon responsable (Ceratocystis platani) pénètre dans l'arbre par des blessures au niveau du tronc ou des racines et colonise très rapidement les tissus. Il peut se transmettre également d'arbre en arbre par contact racinaire (anastomoses) et se maintenir dans le sol et les racines des arbres contaminés plusieurs années tout en restant contaminant. Aucun traitement curatif n'existant à ce jour, les mesures d'éradication comportent l'établissement de zones délimitées autour de chaque platane infecté sur un périmètre correspondant à la capacité de dissémination de l'organisme.

Il a été ainsi nécessaire d'abattre le platane infecté et d'abattre les 2 autres à proximité par mesure préventive selon un protocole spécifique. Espérons avoir éradiqué ce fléau de notre commune pour plusieurs années.

Nouveau Conseil Municipal Jeune

Le conseil jeune

Le maire et ses adjoints

Le 7 octobre 2021, en collaboration avec Mme Nespoulous, l'enseignante de CM2, nous avons procédé à l'élection du nouveau Conseil Municipal Jeune. Il est composé des 4 membres déjà élus l'année dernière, aujourd'hui en 6e et des 4 nouveaux élus de CM2.

Maire : Lisa Bauduin
Adjoints : Gabin Alari et Juliano Crouzet
Elus : Andréa Cabrolié, Lucas Delsuc, Lenny Condat, Zoé Calderan et Alissa Gobin

Le CMJ est force de proposition et impliqué lors des évènements communaux. Nous déplorons que la crise sanitaire n'ait pas permis à l'équipe précédente de se réunir comme prévu et de ne pas avoir pu réaliser des projets ni de participer à la vie festive de la commune celle-ci étant à l'arrêt.

Tout en restant prudent face à la pandémie le nouveau conseil municipal jeune va entreprendre certaines actions :

Dans le courant de l'année le CMJ souhaite consacrer plusieurs actions pour le nettoyage de la commune. Une réflexion est également menée au sujet des déjections canines qui ne sont pas ramassées dans le village et aux abords de l'école ceci malgré l'installation de bornes d'hygiène canine effectuée par le précédent CMJ.
L'équipe souhaite que ces incivilités disparaissent et que nos amis les bêtes vivent en harmonie avec les habitants. Le projet retenu sera présenté ensuite à Monsieur le Maire et à l'ensemble du conseil municipal pour accord.

Nous souhaitons à cette nouvelle équipe pleine réussite dans ses projets.

Le préau à côté de la salle des fêtes rénové

Les bâtiments des écoles sont devenus de la compétence de l'Agglomération Gaillac-Graulhet. Après avoir signalé que la toiture du préau était partiellement dégradée, la réfection s'est engagée dans le courant de l'été.
C'est l'entreprise FOURES de Montans qui a réalisé les travaux avec un couvert isolé qui permettra en même temps une meilleure acoustique. Les services techniques de la Mairie en ont profité pour peindre la charpente et les murs.
Ainsi, cette bonne réparation permet d'avoir un espace plus confortable et plus lumineux. Après la rénovation de la salle des fêtes, nos jeunes peuvent profiter agréablement de ces locaux.

Célébration du 11-Novembre

Dimanche 14 novembre eut lieu la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le public a répondu présent avec notamment une forte participation des élèves de l'école Amandus ainsi que de nombreux élèves du collège Le Clézio venus en voisins de Lisle-sur-Tarn. Ces derniers ont lu des textes rappelant le devoir de mémoire et les valeurs de la république. Gilles Crouzet a lu le discours officiel tout en rappelant les horreurs de la Grande Guerre et le sacrifice de nos soldats.

La cérémonie s'est conclue par un dépôt de gerbe au Monument aux morts.

Le public a su répondre présent à ce devoir de mémoire.

Information sur la réglementation liée à la plantation des arbres et arbustes

Nous vous rappelons que tout arbre ou arbuste doit être planté :

- Au minimum à 50 cm de la limite de propriété pour les arbres ou arbustes ne dépassant pas 2 mètres de haut
- Au minimum à 2 m de la limite de propriété pour les arbres ou arbustes dépassant 2 mètres de haut

Cette hauteur de 2 mètres se calcule en fonction de la taille de l'arbre adulte et non de sa taille au jour de la plantation.

Afin que des branches ne dépassent pas sur la voie publique, veuillez prendre toutes les mesures nécessaires pour tailler dans les plus brefs délais vos arbres et arbustes. Ceci pour la sécurité de tous.

Merci de votre compréhension

Mutualia
Entre nous, c'est humain

Vous souhaitez changer de complémentaire santé ou faire un comparatif avec vos garanties ?

Contactez MUTUALIA, mutuelle professionnelle et de proximité, qui vous propose des solutions en santé et prévoyance spécifiques et adaptées pour les particuliers, les entreprises, les travailleurs indépendants et les agriculteurs.

Béatrice SANCHEZ, conseillère **MUTUALIA** à l'agence de Gaillac et Montanaise depuis 20 ans, est à votre écoute et à votre service pour une étude gratuite, personnalisée et adaptée à vos besoins de santé.

Vous pouvez la contacter au **06.23.42.46.57** ou par mail **sanchez.beatrice@mutualia.fr**

Un nouveau support de communication

Le conseil municipal a voté le 16 septembre l'achat d'un panneau d'information lumineux de 2m².
Il pourra afficher à la fois du texte, des images et des affiches classiques type A3. Il servira à communiquer des informations de la mairie mais aussi des associations montanaises. Pour l'instant, le lieu d'installation n'est pas totalement fixé.

Cet investissement sera réalisé à travers un groupement d'achat incluant quatre autres communes Graulhet, Cadalen, Salvagnac et Castelnau de Montmiral. Du fait du groupement de commande, les panneaux peuvent être financés à hauteur de 48% par une aide de l'Europe dans le cadre des fonds Leader.

Voici ce que pourrait être le panneau lumineux d'information. (Photo non contractuelle).

La vie des associations

Le 28 septembre, une réunion des associations a eu lieu comme chaque année conviée par la Mairie. A cette occasion, les associations présentes évoquent leurs activités, les problèmes rencontrés et les propositions éventuelles. C'est l'occasion aussi de caler un calendrier pour l'utilisation de la salle des fêtes et la salle du clos des sœurs.
Avec le COVID, les associations ont eu une activité moindre. Toutefois, les participants ont la volonté de poursuivre pour l'hiver et le printemps 2022. La Mairie donnera au fur et à mesure les informations préfectorales pour les règles à respecter.
Les encouragements des élus présents furent donnés pour que la commune profite des différentes animations associatives.

Générations mouvement

Après plus d'un an de sommeil dû au covid-19, le club a repris ses activités du mardi et du vendredi après-midi.
Fin décembre un repas de Noël gratuit sera offert à tous les adhérents du club.
En janvier nous ouvrirons nos portes toutes grandes pour partager avec tous ceux qui le désirent, adhérents ou non-adhérents, la galette des rois. Pendant ce moment convivial nous parlerons de nos activités et aussi, pourquoi pas, en créer de nouvelles.
Venez nombreux après cette période difficile ! Nous avons besoin de retrouver de la détente, de la joie et de la communication entre nous !

La présidente

C'est avec joie que l'Association des Parents d'Elèves, Amandus APE, a retrouvé le jeudi 2 septembre 2021 le chemin de l'école Amandus. Pour fêter cela, nous avons offert le café de bienvenue à tous les nouveaux parents d'élèves mais aussi aux anciens pour qui cette journée est toujours particulière.

Vendredi 8 octobre s'est tenue l'Assemblée générale qui a permis de passer en revue l'action d'Amandus APE lors de l'année scolaire 2020/2021, une année encore particulière. Cette AG a permis également d'acter le départ du bureau d'une de nos membres, Géraldine Ramos, que nous remercions ici pour son implication sans faille pendant toutes ces années passées au sein d'Amandus APE. MERCI GERALDINE...

Le nouveau bureau, épaulé de tous ses membres actifs assidus et dynamiques, œuvre encore cette année pour mettre en place des actions permettant aux élèves de profiter au mieux de leur scolarité. L'APE a pour but de récolter des fonds pour aider l'École dans divers projets pédagogiques comme le voyage de fin d'année pour les plus grands, l'action « École au cinéma », le spectacle de fin d'année, les sorties aux musées, les fournitures sportives, les livres et jouets pour l'École.

Mais APE c'est aussi Aimer Proposer Entreprendre et Agir pour nos enfants. C'est un mélange d'idées, d'énergies et de mise à disposition de temps par les parents d'élèves pour que puissent aboutir ces projets pédagogiques.

Nous avons à cœur de faire au mieux pour nos enfants mais aussi de faire vivre et participer le village avec notamment cette année l'organisation de notre premier marché de noël, un carnaval et un marché artisanal et gourmand que nous souhaitons maintenir en collaboration avec le Comité des fêtes.

Se rajoutent à cela notre traditionnelle tombola et les ventes de chrysanthèmes, de sapins de noël, des galettes des rois et de plants et fleurs d'été. Des actions qui ont reçu un très bel écho en 2020/2021 et qui ont permis de récolter des fonds précieux pour les enfants.

Nous essayons au maximum d'inclure dans nos actions des partenariats avec les producteurs et artisans locaux.

Pour conclure, nous profitons de cette tribune pour remercier tous les parents d'élèves qui nous donnent généreusement de leur temps les jours d'actions ; les élus de la commune de Montans pour leur soutien administratif et logistique ; les entreprises, producteurs et artisans Montanais pour leurs généreux dons pour la Tombola du Carnaval ; les associations montanaises avec qui nous collaborons toute l'année ; enfin, tous les montanais qui participent à nous aider par leurs achats divers (chrysanthèmes, chocolats, tickets de tombola, plants printaniers, etc...).

Un MERCI IMMENSE à vous tous,

AMANDUS APE

L'association UFC-Que Choisir du Tarn promeut ses actions dans notre département.

Depuis 70 ans, l'UFC-Que choisir est une association nationale à but non lucratif entièrement consacrée à satisfaire les besoins des consommateurs, protéger leurs droits et leurs intérêts par ses campagnes, enquêtes, actions collectives et achats groupés.

Elle est représentée sur le territoire français par 138 associations locales où 4.000 bénévoles œuvrent en proximité pour aider les consommateurs à régler leurs litiges, les conseiller et déployer les actions nationales.

L'association locale UFC-Que Choisir du Tarn, l'une des plus importantes de France par son nombre d'adhérents (2150) informe les consommateurs tarnais de l'actualité de la consommation par :

Son site internet : https://tarn.ufcquechoisir.fr/
Sa page Facebook : https://www.facebook.com/UFC.Que.Choisir.Tarn

L'association a deux bureaux permanents à Albi et Castres. Une permanence est assurée le mardi matin à Gaillac, 58 place d'Hautpoul de 10h à 12 h sur rendez-vous.

Si vous souhaitez un rendez-vous vous pouvez le prendre en ligne sur son site ou téléphoner au 05 63 38 42 15.

Vous pouvez déposer vos dossiers litiges en ligne sur son site internet.

UFC QUE CHOISIR TARN
Courriel : contact@tarn.ufcquechoisir.fr
Téléphone Albi 05 63 38 42 15

Gym de Montans

Une rentrée timide...

Cette année, la rentrée sportive a été difficile.
Le nombre d'adhérentes a diminué mais malgré cela nous restons présentes pour vous offrir des cours de sport en toute convivialité.

Parce que le sport fait du bien au corps,

Parce qu'une heure d'effort physique avec des copines fait du bien au moral,

Parce qu'il est important de maintenir une activité physique à tout âge,

Nous sommes toujours là pour vous apporter ce bien-être. Nous voulons continuer à faire vivre notre association dans cette petite commune et plus encore en cette période où il est important de maintenir un lien social pour tous.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. Les cours se déroulent de 19h à 20h à la salle des fêtes de Montans, dans le respect des règles sanitaires et du pass-sanitaire obligatoire.

Venez vite nous rejoindre !

Renseignements : 06 78 69 00 22

Les Bartassiers

Si les années 2020 et 2021 ont été marquées par quelques turbulences covidesques qui ont vu l'annulation de deux randos du cœur, les Bartassiers n'ont pas chômé pour autant et ont continué à soigner le galbe de leurs cuissots légendaires. En effet, Guillaume a participé et a terminé la course la plus dure du monde, la MB Race, 145 kms et plus de 7000 mètres de dénivelé, si, si ça existe. Cathy est montée sur le podium à l'enduro de Bruniquel. Modjo, aidé par Gégène s'illustre en Cani-vtt, Didier, Philippe, Sylvain et Fred ont participé au Roc Marathon de Fréjus (80 kms et 2300 de dénivelé). Enfin, on voit apparaitre depuis peu « les fils de », ainsi, Hugo fils d'Alex est monté sur de nombreux podiums lors de courses internationales en vtt, route et cyclocross, Matis fils d'Hélène s'illustre en cross-country et Marco fils de Philippe préfère l'enduro.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 4 novembre et il a été décidé de recommencer la rando du cœur si les conditions s'y prêtent.

Si vous voulez pratiquer le vtt, sachez que tout le monde a sa place dans ce club convivial, les débutants comme les plus aguerris, les filles comme les garçons. Vous pouvez nous contacter sur notre page facebook.

ADMR
terre des sigillées

Actualités

Une nouvelle bénévole a rejoint notre association : Anny Clerc, ancienne aide à domicile.
Les visites à domicile sont assurées par Mesdames Annie Marie-Virginie, Claudie Defaud, Anne-Marie Azémar et Anny Clerc pour le montage des dossiers de demandes de prises en charge, les signatures des devis et contrats ainsi que pour le suivi des interventions.

Nous vous rappelons les coordonnées téléphoniques de l'association :
05 63 57 69 36 ou 06 73 93 89 23 (urgences)
L'accueil du public est assuré le lundi et le vendredi de 9h à 12h. Une permanence téléphonique se tient les lundis après-midi de 14h à 17h, les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. Pendant la fermeture du bureau un relais est assuré par le service **ASSOLIEN ADMR** en appelant le numéro de téléphone du bureau (05 63 57 69 36).

Rappel

En cas d'hospitalisation :

Vous devez vous renseigner auprès de votre mutuelle ou caisse de retraite pour pouvoir bénéficier d'une aide à domicile pendant votre convalescence ; la demande doit être faite avant une sortie d'hospitalisation auprès de l'assistante sociale de l'établissement de santé ou en appelant directement votre caisse de retraite ou mutuelle.

L'association ADMR se tient à votre disposition pour tout renseignement utile.

Pour le portage de repas vous pouvez vous adresser à l'ARSAD : 05 63 41 18 30
Adresse : « Pôle des Aînés Ruraux » - Allée des Promenades - 81310 LISLE SUR TARN

Notre association assure l'installation de la TÉLÉASSISTANCE FILIEN ADMR. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement concernant ce service.

En attendant les fêtes, toute notre équipe vous souhaite un joyeux Noël et une belle et heureuse année 2022.

État civil

du 15 mai 2021 au 15 novembre 2021

Naissance

Mattéo ASPE né le 31 mai 2021 à Lavaur
Lisio PUECH né le 4 août 2021 à Toulouse
Louis PUECH né le 4 août 2021 à Toulouse
Loïs PUECH ADELITEHRANI né le 9 août 2021 à Lavaur
Lila BELEFKIH née le 18 août 2021 à Quint-Fonsegrives
Tom BANZO né le 20 septembre 2021 à Lavaur
Emy MARTINS née le 11 octobre 2021 à Lavaur
Gianni PICARD DIAS né le 30 octobre 2021 à LAVAUR
Jean CONTREMOULIN né le 15 novembre 2021 à ALBI

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

Seuls sont publiés les avis de naissance dont les parents ont retourné en mairie l'autorisation de publication.

Mariage

Idriss AIT ALI et Eugénie HELIMI le 22 mai 2021
Sébastien FABRY et Mathilde SANGIOVANNI le 5 juin 2021
Michaël CROUZET et Marielle VALETTE le 17 juillet 2021
Lounes DJABRI et Emilie FRAICHE le 31 juillet 2021

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Jeanne MALÉ décédée à Albi le 7 juin 2021
Michel BARDY décédé à Montans le 24 juin 2021
Simone DESPLOS décédée à Albi le 25 juin 2021
Michel GAY décédé à Montans le 9 août 2021
Michel CHAMAYOU décédé à Toulouse le 8 septembre 2021
Valérie CARRIERE décédée à Saint-Jean-Delnous le 9 septembre 2021
Jean BARASC décédé à Montans le 17 septembre 2021
Rina BONFANTI décédée à Montans le 27 septembre 2021
René MARRE décédé à Gaillac le 11 octobre 2021
Roger SERVIERES décédé à Puylaurens le 7 novembre 2021
Claude BUGAREL décédé à Montans le 8 novembre 2021

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances

Nombre total d'actes enregistrés sur l'année 2021 :

18 naissances
7 mariages
8 décès et 4 transcriptions de décès

Les jolis noëls d'antan…

L'association des parents d'élèves et Annie Perotto avaient bien fait les choses lors de ce noël de 1992. Les petits Montanais ne s'attendaient pas à voir arriver le père noël dans un "carrosse" débordant de cadeaux !
Un petit miracle dû au dynamisme de deux anciens : Guy Flottes, pour le costume et André Audouy pour … le décor !

Dialogue est le bulletin d'information édité par la Mairie de Montans.
Directeur de la publication : Gilles Crouzet.
Comité de rédaction :
Gilles Crouzet, Cyrille Maillet, Catherine Bigouin, Nathalie Mur, Jean-Marie Bezios, Guillaume Alby, Céline Hilaire.
Crédit photos : Cyrille Maillet, Gaillac-Graulhet Agglomération, Jean-Marie Ducrocq, Christine Faget, DR.
Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq
Impression : Gaillac Imprim' - Dialogue a été tiré à 770 exemplaires sur papier recyclé.

Scannez moi !

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le samedi de 9h00 à 12h00
Fermé au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi
Tél. 05 63 57 07 43 - Fax 05 63 57 56 44 Courriel : mairie@montans.fr Site web https // www.montans.fr